

Bourses du dépassement de soi

Objectif :	Souligner les efforts remarquables des étudiants poursuivant leurs études malgré des défis à surmonter.
Nombre :	Deux bourses : Cégep de La Pocatière (1) et Centre d'études collégiales de Montmagny (CÉCM) (1).
Montant :	300 \$
Conditions d'admissibilité :	<ul style="list-style-type: none"> ★ Être inscrit à temps complet durant l'année d'enseignement, dans un programme technique ou préuniversitaire au Cégep de La Pocatière ou au Centre d'études collégiales de Montmagny; ★ S'être fixé des objectifs réalistes de réussite scolaire et les avoir atteints; ★ Avoir fait preuve de discipline, de persévérance et avoir entretenu sa motivation tout au long de l'année scolaire malgré les obstacles; ★ Avoir utilisé les ressources disponibles afin de poursuivre son développement; ★ Avoir renforcé ses compétences sociales et amélioré sa confiance en soi ; ★ Remplir le formulaire de demande * disponible sur le site Internet de la Fondation.
Donateur :	Fondation du Cégep de La Pocatière
Responsable :	Direction du Centre d'études collégiales de Montmagny et coordination du cheminement scolaire, des services adaptés et de la réussite scolaire à La Pocatière.
Nomination des boursiers :	<p>Par un comité de sélection* qui est formé de :</p> <p>Un représentant et/ou membre du conseil d'administration de la Fondation du Cégep de La Pocatière; Direction et/ou représentant du Cégep de La Pocatière. Direction et/ou représentant du Centre d'études collégiales de Montmagny.</p> <p><i>*Les membres du comité de sélection peuvent consulter toute personne pouvant contribuer à mieux cerner les personnes proposées pour cette bourse.</i></p>
Remise :	Les bourses sont remises le soir du <i>Gala de l'excellence et de l'engagement</i> à La Pocatière et au <i>Gala du mérite</i> à Montmagny.

*Le formulaire de demande peut aussi être complété par un enseignant ou toute personne-ressource du Cégep de La Pocatière ou du Centre d'études collégiales de Montmagny ayant vu évoluer l'étudiant.